

# DÉBAT PUBLIC

## GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

# CAHIER D'ACTEUR

N°3 - JANVIER 2014

### MAISON DE L'EMPLOI CORBEIL-ESSONNES/EVRY

#### *La Maison de l'Emploi*

*Corbeil-Essonnes/ Evry a été créée en 2006.*

*Elle exerce ses missions sur les territoires des communautés d'agglomération Evry Centre Essonne et de Seine-Essonnes qui regroupent plus de 180 000 habitants et plus de 90 000 emplois.*

*La Maison de l'Emploi s'appuie sur un diagnostic partagé par tous les acteurs du territoire dans les domaines du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, diagnostic sur la situation actuelle mais également sur son évolution.*

*Sur cette base, elle initie, coordonne et dynamise toutes les actions qui permettront d'anticiper ces évolutions, de pallier les faiblesses constatées et de conforter les points forts.*

*La Maison de l'Emploi est co-pilotée par l'Etat, le Service Public de l'Emploi et les collectivités locales.*

*Son président, Michel Bernard, est Vice-président de la CA Seine-Essonnes. Il a été de 1995 à 2005 Directeur Général de l'ANPE.*

#### **CONTACT :**

*m.bernard91@wanadoo.fr*

*contact@mdc-corbeilevry.fr*

### MAISON DE L'EMPLOI CORBEIL-ESSONNES/EVRY

L'implantation du Grand Stade Rugby sur le site de l'hippodrome de Ris-Orangis est une chance pour l'emploi en Centre-Essonnes.

Le projet s'appuie sur la présence du Grand Stade pour développer des activités liées au sport, aux loisirs et au bien être, et pour créer une zone d'aménagement qui permettra d'accueillir des activités multiples, particulièrement de bureaux.

Il prévoit de créer de 7 000 à 9 000 emplois à l'horizon 2030. Ces perspectives sont réalistes si la dynamique espérée par la présence de cet équipement majeur est pleinement exploitée.

Ces créations sont hautement souhaitables pour répondre aux besoins des actifs du bassin d'emploi, qui connaît un taux de chômage élevé, particulièrement dans les nombreuses zones de la Politique de la Ville.

Pour que les emplois créés puissent bénéficier aux habitants de la zone d'implantation, une anticipation est nécessaire afin que les compétences locales correspondent bien aux besoins des entreprises et organismes implantés, qualitativement, quantitativement et temporellement.

C'est donc une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales qu'il faudra engager dès que la décision définitive sera prise.

C'est une des missions de la Maison de l'Emploi de conduire ce type d'action. Elle s'y engagera pleinement en mobilisant tous les acteurs du territoire.

Comme elle se mobilisera pour que les chantiers de construction puis d'exploitation des équipements puissent être une opportunité pour initier un nombre important de parcours d'insertion pour ceux qui sont encore éloignés de l'emploi.

# DÉBAT PUBLIC

## GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)



## LE GRAND STADE DE RUGBY

### Un projet nécessaire pour l'Emploi en Centre Essonne

La décision de la Fédération Française de Rugby de choisir le site de l'hippodrome de Ris-Orangis pour y implanter son Grand Stade, est porteuse d'un développement hautement souhaitable pour le Centre Essonne, particulièrement pour le marché de l'emploi.

Le dossier du Maître d'Ouvrage montre, à juste titre, que la présence de cet équipement majeur apportera au niveau local comme régional un rayonnement porteur de développement, une dynamique dont le territoire a besoin pour relancer sa croissance.

Le projet ne se résume pas au seul projet phare du Grand Stade. Il sera l'emblème et le dynamiseur d'une zone d'aménagement de plus de 130 hectares sur laquelle s'installeront de multiples activités créatrices de valeur ajoutée, nécessaire au développement harmonieux de nos collectivités et aux services qui sont apportés à leurs habitants, et d'emplois nouveaux dont le territoire Centre Essonne a besoin.

C'est sur ce dernier point que le Président de la Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes / Evry souhaite apporter sa contribution au débat public.

## UN PROJET CREATEUR DE NOMBREUX EMPLOIS

Le projet prévoit qu'autour du Grand Stade et en s'appuyant sur son rayonnement soient développés :

- > Des activités de sport, de loisirs, de nature et de bien-être, regroupés dans un pôle loisirs et famille,
- > Un pôle d'excellence dédié à la médecine et à l'économie du sport
- > Une zone d'activités importante, notamment de bureaux.

Le projet prévoit plus de 300 000 m<sup>2</sup> construits à l'horizon de la fin des années 2020, dont plus de 100 000 m<sup>2</sup> dès la fin de la présente décennie.

Le nombre d'emplois créés, hors constructions et exploitation du stade, atteindrait plus de 8 000 à terme, plus de 2 000 dès 2018-2019.

La construction mobiliserait plus de 1500 personnes pendant les premières années et plusieurs centaines ensuite, pour accompagner le développement. L'exploitation du stade lui-même nécessiterait une centaine de personnes en permanence et environ 1000 stadiers seront indispensables pour assurer la gestion et la sécurité des grands événements sportifs ou autres.

Ces perspectives sont-elles réalistes ? Elles ont fait l'objet de plusieurs études réalisées par des cabinets spécialisés et validées par l'Agence Pour l'Economie en Essonne. Elles reposent sur une idée force : la présence du Grand Stade aura un effet dynamique et magnétique pour attirer commerces, activités de loisirs, activités liées à l'économie du sport et activités tertiaires. Après avoir réalisé une analyse critique de ces différentes études et hypothèses, j'ai acquis la conviction que ces perspectives sont bien réalistes et que, même si l'échéance doit être reportée de quelques années, envisager la création de 7 000 à 9 000 emplois sur le site et ses environs à l'horizon 2030 ne relève pas du vœu pieux, au plus d'un optimisme volontariste raisonné.

C'est bien sur ces perspectives qu'il faut construire l'avenir.



### UN TERRITOIRE QUI A BESOIN DE CES EMPLOIS

La Maison de l'Emploi est un bon observateur de la situation de l'emploi du bassin sur lequel elle exerce sa responsabilité, mais également sur le bassin plus vaste du Centre Essonne Seine Orge, tant dans ses aspects quantitatifs que qualitatifs.

Cette situation n'est pas satisfaisante et s'est dégradée ces dernières années :

- > Le nombre d'emplois salariés (source ACOSS) est passé de 70 817 en 2008 à 66 440 en 2013 sur le bassin d'Evry-Corbeil-Essonnes (territoire des deux communautés d'agglomération Evry centre Essonne et Seine Essonne) ;
- > Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sur ce même bassin est passé de 6 607 en 2008 à 10 658 en 2013 ;
- > C'est encore plus notable pour les jeunes (1123 en 2008, 1759 en 2013), pour les seniors (924 en 2008, 2049 en 2013) ou encore les demandeurs d'emploi de longue durée (1163 en 2008, en 3164 en 2013).

Elle n'est surtout pas bonne dans les nombreux quartiers de la Politique de la Ville où le taux de chômage atteint souvent les 20 %.

Elle n'est pas bonne également pour les personnes qui sont les plus éloignées de l'emploi et qui ont besoin d'étapes pour revenir sur le marché normal du travail.

La présence du Grand Stade et le développement d'activités sur son site apporteront des réponses à ses multiples difficultés :

- > La création de plusieurs milliers d'emplois aura nécessairement un impact très positif sur le chômage local, à condition de savoir bien orienter les habitants vers ces emplois et de les y préparer, notamment par la formation.
- > La nature des emplois créés est très variée, tant en ce qui concerne les domaines d'activités que le niveau de qualification et d'expérience exigé ;

ils correspondent bien aux compétences actuelles et futures des demandeurs d'emploi du territoire (aujourd'hui 52% du public demandeur d'emploi a un niveau de formation inférieur au baccalauréat).

- > L'activation de la clause d'insertion, tant dans les marchés travaux que pour certains marchés d'entretien, permettra la création d'emploi qui offriront des opportunités d'insertion professionnelle pour les personnes en difficulté.

A noter que la mobilisation pour l'emploi a déjà été prise en compte pour le Grand Stade et son exploitation dans l'accord cadre signé en juillet 2012 entre la FFR et le groupement des collectivités retenu. Il stipule que la FFR s'engage à intégrer dans les contrats de construction d'exploitation des mesures favorisant l'emploi local, la formation et l'insertion, dont l'introduction d'une clause d'insertion dans ces marchés chaque fois que possible. Le Grand Stade et la zone de développement économique qui se développera dans son sillage est une chance pour les populations de notre bassin d'emploi qui ont besoin des emplois qui seront créés. Encore faut-il qu'elles puissent en bénéficier pleinement et pour cela, savoir anticiper.

### ANTICIPER LA SATISFACTION DES BESOINS EN EMPLOIS

Pour que les habitants du bassin d'emploi Evry-Corbeil (mais également ceux du bassin plus large du Centre Essonne Seine Orge) puissent postuler et être retenus sur ces emplois, ils doivent être informés, demandeurs, posséder les qualifications et compétences adaptées, et cela au moment où les besoins doivent être satisfaits.

C'est bien une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale (GPECT) qu'il faudra engager à cet effet, dès que la décision sera prise, et qu'il faudra poursuivre tout au long de la période de construction et de développement, sur les quinze prochaines années.



Cette démarche impliquera tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle et sociale.

Un des rôles premiers d'une maison de l'emploi est précisément de conduire une telle démarche partagée d'anticipation et de construire les actions qui seront nécessaires pour atteindre la meilleure adéquation entre la demande d'emploi locale et les besoins du marché.

La Maison de l'Emploi Corbeil-Essonnes / Evry et son Président s'impliqueront pleinement dans ce chantier de gestion prévisionnelle et dans les actions qui en découleront, en mettant leur compétence, leur expérience et leur persévérance au service de sa réussite.

Comme ils s'assureront que les chantiers de construction et d'entretien des équipements offriront l'opportunité d'engager le maximum de parcours d'insertion réussie pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi.

Cette démarche et les actions nécessaires pour sa réussite seront conduites en partenariat étroit avec tous les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation.

## CONCLUSION

Le Grand Stade et le développement du site sur lequel il sera implanté sont une chance pour l'emploi sur notre territoire. Ils permettront de répondre aux besoins de ses habitants, au plus près de leur résidence, ce qui est un enjeu majeur d'aménagement du territoire. La Maison de l'Emploi se mobilisera avec ses partenaires pour que cette chance soit saisie par le plus grand nombre.

Mais au-delà de l'emploi, cet équipement emblématique confortera le Centre Essonne dans son rôle de pôle métropolitain majeur de l'agglomération parisienne, à même de conserver et d'attirer sur son territoire des entreprises et organismes importants, donc des emplois pour ses habitants et des ressources pour développer les équipements nécessaires à la vie culturelle, sportive, sociale, de loisirs...

Dans le cadre du débat public organisé par :